



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 25 mars 2019

## Communiqué de presse

### **Conflit de la SOTRAVOM Appel à la poursuite de la médiation**

Dans le cadre du conflit social affectant l'entreprise SOTRAVOM, entreprise cotraitante délégataire de la mission de service public de transport, Franck ROBINE, préfet de la Martinique, a reçu séparément et successivement toutes les parties au conflit.

L'association des médiateurs et les services de l'Etat se tiennent à la disposition de la SOTRAVOM et des syndicats afin de négocier dans la confiance et dans la sérénité.

Toutes les conditions sont réunies pour un dialogue véritable.

Le préfet encourage donc les parties à se saisir de la procédure de médiation mise en place.

**Contacts réservés aux médias :**

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972